



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 20 août 2026

Objet : Question parlementaire n° 4446 du 14 juillet 2026 de Monsieur le Député Georges Engel et de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Évaluation de la mise en oeuvre de la loi sur le congé culturel ».

Madame la Ministre,

En date du 14 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au jeudi 3 septembre 2026, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Culture

(s.) Eric Thill